

**REGLEMENT D'EXAMEN LICENCE Maîtrise de l'Énergie, Électricité et Développement Durable**

Code RNCP : 30094

Unités de certification professionnelles :

		Forme de l'épreuve	Coefficient
EEP101	Distribution électrique	Ecrit 3H	3
EEP102	Électronique de puissance	Ecrit 3H	3
EEP103	Actionneurs et moteurs électriques	Ecrit 3H	3
EEP104	Modélisation et contrôle des système électriques	Ecrit 3H	3
EEP127	Production ENR, réseaux de transport et de distribution	Ecrit 3H	2
EEP129	Éclairage et bâtiment du futur	Ecrit 3H	2
USBTP3	Bases du management BIM	Projet 2H	2

Unités de certification d'enseignement général :

		Forme de l'épreuve	Coefficient
CCE105	Pratiques écrites et orales de la communication	Contrôle continu	2
ANG320	Anglais professionnel	Contrôle continu	1

Epreuves orales :

		Forme de l'épreuve	Coefficient
UAEE1D	Expérience professionnelle	Rapport + orale (15 min présentation + 15 min questions)	3
UAEE1R	Projet tuteuré	Rapport + orale (20 min présentation + 20 min questions)	3

## Obtention du diplôme si :

- Moyenne coefficientée des épreuves professionnelles et d'enseignement général supérieure ou égale à 10/20 (EEP101, EEP102, EEP103, EEP104, EEP127, EEP129, USBTP3, CCE105, ANG320, UAEE1D et UAEE1R).
- Moyenne des épreuves orales supérieure ou égale à 10/20 (UAEE1D et UAEE1R)